



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 novembre 2017

S'informer sur... Le médiateur de l'AMF

Vous rencontrez une difficulté avec un intermédiaire financier ou l'émetteur d'un titre financier ? Le médiateur de l'AMF et son équipe sont à votre disposition pour vous aider à régler à l'amiable ce différend.

[↓ Télécharger le contenu](#)

En savoir plus

- 👉 Vidéo : Le médiateur de l'AMF
- 👉 Dans quel cas saisir le Médiateur ?
- 👉 Le Journal de bord du médiateur

Mots clés

BIEN INVESTIR

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

SUR LE MÊME THÈME

ARTICLE MÉDIATION

08 décembre 2021

Présentation du médiateur



ARTICLE MÉDIATION

21 janvier 2020

Dans quel cas saisir le Médiateur ?



ARTICLE BIEN INVESTIR

24 mai 2019

Que fait l'AMF pour vous ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02